



PHI 773 – Philosophie politique (3 cr.)
Séminaire de 2^e et 3^e cycle
Plan de cours – Hiver 2018
Lundis, 16h – 18h50
En visioconférence; Longueuil : L1-4688 ; Sherbrooke : A3-131

Enseignant : Alain Létourneau, professeur
Bureau : Longueuil, bureau principal : local L1-12731
Sherbrooke, bureau partagé : local A5 218
Téléphone : **450 463 1835, ou 819 821-8000, poste 61248**
Courriel : Alain.Letourneau@USherbrooke.ca
Page web : <http://www.usherbrooke.ca/philosophie/nous-joindre/personnel-enseignant/letourneau-alain/>

THÈME DU SÉMINAIRE

Peut-on considérer les théories et pratiques de la gouvernance sous l'angle de la démocratie délibérative ? Certains cas particuliers notamment en gouvernance environnementale

CONTENU

Rappel de certaines notions fondamentales de la philosophie politique (fondements des institutions démocratiques, participation des citoyens au pouvoir et autonomie vis-à-vis du pouvoir), et traitement du thème annoncé à partir d'une approche à la fois critique et historique, mais avec un regard particulier pour les phénomènes d'actualité.

PROBLÉMATIQUE

Les théories et pratiques de la gouvernance, qu'il faudra mieux situer depuis leur émergence surtout pendant les années 1980 et 1990, sont encore d'actualité, tant au point de vue de l'analyse des institutions politiques que du point de vue des questions environnementales, et qu'il s'agisse de gouvernance des organisations au plan local ou de gouvernance sur les thématiques internationales. Il faudra commencer par en cerner le déploiement à notre époque, avec ses limites. On se rendra assez vite compte du fait que la difficulté polysémique n'est qu'apparente, puisque c'est le même genre de problèmes qui se retrouvent quels que soient les angles disciplinaires concernés. Ce cadre permet de discuter de la bonne ou mauvaise gestion d'une entreprise, et aussi de caractériser un type de gestion qu'on voudrait plus participative et inclusive.

Comme ce séminaire est ouvert à la participation de jeunes chercheurs venant de différents horizons, il sera utile de faire un bref rappel du champ de la philosophie politique avec ses caractéristiques. Peut-être en raison du fait que la notion se retrouve dans plusieurs champs distincts (relations internationales, gestion participative au plan régional, mais aussi gestion organisationnelle), peu

d’auteurs situés en philosophie politique en ont traité. Chez les francophones, plus récemment on pense à Zarka et Weinstock. Chez les anglophones, la production est mieux nourrie; on ne trouvera qu’une présentation sélective dans la liste qui suit. C’est surtout John Dryzek qui permet d’en traiter, et de manière assez heureuse puisqu’il la confronte à la tradition assez récente de la démocratie dite délibérative. Il est donc encore relativement neuf de traiter de la question de la gouvernance dans le contexte de la philosophie politique, et non pas seulement en termes de gestion des territoires ou des organisations.

Enfin, compte tenu des recherches menées actuellement par le professeur, une attention toute particulière sera apportée aux questions qui concernent en particulier la gouvernance environnementale. Celle-ci peut être considérée sous divers angles, mais nous pensons accorder une importance spéciale à l’approche de Bryan G. Norton à cet effet, qui n’a pas manqué de s’impliquer dans des expériences concrètes de réflexion et de gestion.

STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE

Le séminaire débutera par un recadrage de la théorie de la gouvernance dans son évolution ces dernières décennies. On reviendra ensuite brièvement sur les développements de la démocratie délibérative, qu’on peut faire remonter en partie à J. Cohen et J. Habermas, sans oublier plusieurs autres apports par la suite. Un site Moodle du séminaire devra régulièrement être consulté et utilisé.

Compte tenu des éléments théoriques à assumer et afin de pouvoir participer activement et de manière compétente aux discussions, il est demandé de lire chacun des dix textes ou lien déposés sur le Moodle en début de séminaire, et d’en faire une synthèse d’au plus une page, voir détails plus loin. Ceci assurera que tous les participants sont bien avisés des bases de la discussion qui est à mener, et que tous ont en mains les principaux éléments de départ.

Comme il s’agit d’un séminaire, le travail des participants comprendra aussi trois présentations en classe. Les participants devront lire, analyser et présenter chacun deux textes en classe, voir plus loin pour les détails. Ils et elles auront de plus à présenter un travail final qui soit se penchera sur une question particulière liée au thème, éventuellement en lien avec une pratique donnée, soit livreront l’état final de leur réflexion, telle qu’elle se présentera en fin de séminaire, sur la base des différentes lectures et travaux réalisés.

PLANIFICATION DU COURS¹

Dates	Description du contenu	Opérations étudiantes
8 janvier	Présentation du plan de séminaire Introduction. Une approche de philosophie pratique pour les questions politiques	Participation et présence, discussion
15 janvier	Une perspective critique et historique.	

¹ Le plan ci-joint présente les grandes lignes et peut être modifié, notamment en fonction du nombre de participants. Le nombre de séances prévues pour les présentations peut être modifié au besoin. Faute de temps, certains éléments pourront être vus sur le Moodle du cours, sur lequel nous placerons des documents complémentaires.

	Le champ sémantique et disciplinaire.	
22 janvier		Présentations par les participants du premier texte choisi, début
29 janvier		Présentations du premier texte choisi, suite
5 février	Polycentrisme et délibération : Cohen, Habermas et les autres	Présentations du premier texte choisi, suite
12 février	Représentation, participation et délibération	Dépôt du premier travail écrit
19 février	Comment la problématique de l'expertise affecte la question de la gouvernance	
26 février		Présentations du second texte Annonce du thème choisi pour le dernier travail.
5 mars		
12 mars		Présentations du second texte
19 mars	Les critiques de la gouvernance La gouvernance des ressources commune selon l'école de Bloomington	Présentations du second texte
26 mars		Remise du second travail écrit Présentation de départ sur votre travail final. Les données recueillies et la problématisation à cette étape. Discussion en groupe.
Lundi de Pâques		
9 avril	Gouvernance des changements climatiques	
16 avril	Cas spécial de la gouvernance de l'adaptation aux changements climatiques : une expérience pilote	Présentations du dernier travail en classe
23 avril		Présentations du dernier travail en classe Remise du dernier travail écrit

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

1. Dépôt de dix fiches de lectures brèves

Critères d'évaluation : chaque fiche d'une page commence par le nom de son auteur et la citation complète du texte. Elle rend compte du thème discuté, de ce qui est défendu dans l'intervention comme positions et sur quels éléments s'appuie l'argumentaire. Elle le fait de manière suffisante, en rendant compte succinctement du propos effectivement tenu; elle se termine par un bref commentaire. Ces fiches valent chacune un point, pour un total de 10. Les fiches sont écrites par chacun au fur et à mesure des semaines indiquées et sont remises par courriel une semaine plus tard (Voir agenda du cours).

2. Analyse et présentation de deux textes

Les participants vont choisir deux textes et en rendre compte en classe et par écrit. Il est souhaitable de prendre un chapitre dans un ouvrage donné, l'un portant sur la gouvernance, l'autre sur la politique délibérative. Compte tenu des budgets amoindris des bibliothèques, le professeur mettra à la disposition des étudiants certains des ouvrages de sa collection, qui lui seront rendus en fin de séminaire. Suite à discussion et accord donné, d'autres choix d'ouvrages et de textes singuliers pourront être faits par les participants.

Critères d'évaluation: au plan formel, le texte rencontre les exigences habituelles (page titre conforme, pagination, notes et bibliographie). On rend compte de l'ensemble de l'ouvrage très brièvement, pour se concentrer ensuite sur un chapitre donné, en disant pourquoi. On va expliquer le thème discuté tel que compris, les positions prises dans un espace de discussion, les arguments à l'appui et commenter, ouvrir sur la discussion. Donc de brèves synthèses personnelles d'au plus 15 pages chacune incluant bibliographie. Au plan de la qualité, nous allons considérer la clarté du propos, la rigueur des argumentaires présentés, le caractère suffisant de l'analyse et de la présentation dans le contexte, la valeur substantielle du commentaire. On évalue la présentation en classe au plan de sa clarté, suffisance des supports (plan, feuille distribuée, power point) et des interactions avec le groupe.

La présentation en classe vaut 10, le texte écrit déposé vaut 20, donc chaque travail représente 30% de la note finale, donc 60% est accordé pour les travaux portant sur des textes singuliers.

3. Réflexion thématique finale : présentation finale en classe, revenant d'un point de vue personnel et intégrateur sur le thème que vous avez choisi à la lumière des lectures, du séminaire, étude de cas ou approfondissement.

Critères d'évaluation : tout ce qui a été dit précédemment (pour le groupe 1 de travaux) s'applique encore ici, dans la mesure par exemple ou certains textes clé sont utilisés. De plus, l'on se demandera si une intégration suffisante des apports vus au cours a été atteinte. On se demandera également s'il a été tenu compte des apports de la discussion en classe, et si la réflexion semble personnelle, crédible et suffisamment développée.

Ce travail de type dissertation ou exposé d'une discussion vaut 30% de la note finale; comme pour les autres présentations, 10 points sont accordés à la présentation en classe et son support. Le texte déposé sera concis, éventuellement programmatique, d'au plus 10 pages incluant bibliographie.

4. Participation au séminaire : la présentation de départ, les présences et interventions dans les discussions à la suite, en termes par exemple de questions posées aux présentateur, sont attendues. Les absences non justifiées font perdre des points, donc il faut en aviser.

BIBLIOGRAPHIE

1- Philosophie politique, éthique et sociologie

- Ulrich Beck. *The Metamorphosis of the World*. New York, Polity, 2016.
- Ulrich Beck. *Pouvoir et contre-pouvoir à l'heure de la mondialisation*. Paris, Flammarion, 2003.
- Loïc Blondiaux. *Le nouvel esprit démocratique*. Actualité de la démocratie participative. Paris, Seuil, 2008.
- James Bohman. « Realizing Deliberative Democracy as a Mode of Inquiry : Pragmatism, Social Facts, and Normative Theory », *Journal of Speculative Philosophy* v.18 no 1, 2004, 23-46.
- Dominique Bourg, Kerry Whiteside. *Vers une démocratie écologique*. Le citoyen, le savant et le politique. Paris, Seuil, 2010.
- Tom Brooks, Martha C. Nussbaum (ed.). *Rawl's Political Liberalism*. New York, Columbia University Press, 2016.
- Michel Callon, Pierre Lacousmes, Yannick Barthe. *Agir dans un monde incertain*. Essai sur la démocratie technique. Paris, Seuil, 2001.
- Joshua Cohen, "Moral Pluralism and Political Consensus", dans D. Copp, J. Hampton et J. Roemer (ed.), *The Idea of Democracy*. Cambridge, Cambridge U. Press, 1993.
- Joshua Cohen, "Deliberation and Democratic Legitimacy", ds A. Hamlin et Ph. Pettit (ed.), *The Good Polity*. Oxford, Basil Blackwell, 1989, 17-34.
- Joshua Cohen. *Philosophy, Politics, Democracy*. Selected Essays. Cambridge, Harvard University Press, 2009.
- Joshua Cohen. *The Arc of the Moral Universe* and other essays. Cambridge, Harvard University Press, 2010.
- Alain Denault. *Gouvernance*. Le management totalitaire. Montréal, Lux, 2013.
- André Duhamel, Daniel Weinstock, Luc B. Tremblay. *La démocratie délibérative en philosophie et en droit: enjeux et perspectives*. Montréal, Éditions Thémis, 2001.
- John Dewey. *Le public et ses problèmes*. Farrago, Université de Pau/Léo Scheer, 2003 (1927).
- John S. Dryzek. *Foundations and Frontiers of Deliberative Governance*. Oxford, Oxford University Press, 2012.
- John S. Dryzek, Patrick Dunleavy. *Theories of the Democratic State*. Londres, Palgrave-Macmillan, 2009.
- John S. Dryzek et alii. *Green States and Social Movements*. Environmentalism in the United States, United Kingdom, Germany, and Norway. Oxford, Oxford University Press, 2003.
- Robin Eckersley, *The Green State*. Rethinking Democracy and Sovereignty. Cambridge, MIT Press, 2004.
- James S. Fishkin, *The Voice of the People*. Public Opinion & Democracy. New Haven, Yale University Press, 1995.
- James S. Fishkin. *Democracy and Deliberation*. New Directions for Democratic Reform. New Haven, Yale University Press, 1991.
- James S. Fishkin, "Vers une démocratie délibérative: l'expérimentation d'un idéal", *Hermès* 31, 2001, 207-222.
- Amy Gutmann, Dennis Thompson. *Democracy and Disagreement*. Why moral conflict cannot be avoided in politics, and what should be done about it. Cambridge et Londres, Belknap Press at Harvard University Presss, 1996.
- Jürgen Habermas. *Droit et démocratie*. Entre faits et normes. Paris, Gallimard, 1992.

- Bruno Latour, *Politiques de la nature*. Comment faire entrer les sciences en démocratie. Paris, La découverte, 1999.
- Alain Létourneau, « La théorie des ressources communes : cadre interprétatif pour les institutions publiques ? », *Éthique publique* [En ligne], vol. 17, n° 2 | 2015, mis en ligne le 18 avril 2016, consulté le 17 mai 2016. URL : <http://ethiquepublique.revues.org/2284> ; DOI : 10.4000/ethiquepublique.2284.
- Alain Létourneau. « Les théories de la gouvernance. Pluralité de discours et enjeux éthiques », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors série 6 | 2009, [En ligne], mis en ligne le 09 novembre 2009. URL : <http://vertigo.revues.org/index8891.html>. Consulté le 03 décembre 2009.
- Alain Létourneau. «Le concept de *Wirkungszusammenhang* chez Dilthey et sa signification éthique et herméneutique pour la gouvernance de l'eau», dans Janos Kelemen, Jean Ferrari et Gregory Harmati (dir.). *Le même et l'autre*. Identité et différence. Actes du XXXI^e colloque international de l'ASPLF, Budapest, Paris, Vrin, 2009, p. 649-654.
- Alain Létourneau. «Gouvernance et gestion intégrée de l'eau par bassins versants: problématique et requêtes d'une communication consensuelle », ds C. Choquette et A. Létourneau (dir.). *Vers une gouvernance de l'eau au Québec*. Québec, éditions Multimondes, 2008, p. 203-225.
- Alain Létourneau. « Consensus et dissentiment en éthique. Problématique et critères », dans A. Létourneau et B. Leclerc (dir.), *Validité et limites du consensus en éthique*. Paris, L'harmattan, 2007, 179-206.
- Alain Létourneau. « La transdisciplinarité considérée en général et en sciences de l'environnement », *VertigO, la revue électronique en sciences de l'environnement*, volume 8 no. 2, octobre 2008 (<http://vertigo.revues.org/index5253.html>).
- Bernard Manin. *Principes du gouvernement représentatif*. Paris, Flammarion, 1995.
- Jane Jebb Mansbridge et al., « La place de l'intérêt particulier et le rôle du pouvoir dans la démocratie délibérative », *Raisons politiques* 2011/2 (n°42), p. 47-82.
- Roberto Miguelez. *Les règles de l'interaction*. Essais en philosophie sociale. Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, 2001.
- Ben A. Minteer (ed.), *Nature in common? Environmental Ethics and the Contested Foundation of Environmental Policy*. Philadelphia, Temple University Press, 2009.
- Bryan G. Norton. *Sustainable Values, Sustainable Change*. A Guide to Environmental Decision Making. Chicago, University of Chicago Press, 2015.
- Bryan G. Norton, *Searching for Sustainability*. Interdisciplinary Essays in the Philosophy of Biology. Cambridge, Cambridge University Press, 2003.
- Bryan G. Norton, *Sustainability*. A Philosophy of Adaptive Ecosystem Management. Chicago, University of Chicago Press, 2005.
- Martha C. Nussbaum. *Creating Capabilities: The Human Development Approach*. Cambridge, Belknap Press of Harvard, 2011.
- Philippe Raynaud, Stéphane Rials (dir.). *Dictionnaire de philosophie politique*. Paris, PUF, 1996.
- Pierre Rosanvallon, « Légitimité démocratique et gouvernance », dans Institut de recherches et de débats sur la gouvernance, *Chroniques de la gouvernance 2009-2010*. Paris, Éditions Charles-Léopold Mayer, 2009, p. 13.18.
- Peter Sloterdijk, « Impératif catégorique et impératif absolu », dans Le collegium international, *Le monde n'a plus de temps à perdre*. Appel pour une gouvernance mondiale solidaire et responsable. France, Les liens qui libèrent, 2012, p. 53-64.
- Alain Supiot. *La gouvernance par les nombres*. Paris, Fayard, 2015.

- Robert B. Talisse. « Democracy Defended : A response to Posner's Political Realism », *Res Publica* 11, 185-199, 2005.
- Yves-Charles Zarka. *Métamorphoses du monstre politique* et autres essais sur la démocratie. Paris, PUF, 2016,
- Yves-Charles Zarka (ed.). *Critique de la reconnaissance*. Autour de l'œuvre d'Axel Honneth. Paris, Éditions Mimesis, 2016.
- Yves-Charles Zarka (dir.), *Le monde émergent*. Les nouveaux défis environnementaux. Paris, Armand Colin, 2010.
- Joëlle Zask. *La démocratie aux champs*. Du jardin d'Éden aux jardins partagés, comment l'agriculture cultive les valeurs démocratiques.
- Catherine H. Zuckert (ed.) *Political Philosophy in the Twentieth Century*. Authors and Arguments. Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

2- Gouvernance en général

- Sylvain Allemand, « Gouvernance : un pouvoir partagé », dans Jean-Claude Ruano-Borbalan et Bruno Choc, *Le pouvoir*. Des rapports individuels aux relations internationales. Auxerre, Éditions Sciences humaines, 2002, 109-121.
- Caroline Andrew, Ruth Hubbard, Jeffrey Roy (ed.). *Gilles Paquet, homo hereticus*. Ottawa, University of Ottawa Press, 2009.
- André-Jean Arnaud. *La gouvernance*. Un outil de participation. Paris, LGDJ, 2014.
- Arthur Benz, Yannis Papadopoulos (ed.). *Governance and Democracy*. Comparing National, European and International Experiences. Londres, Routledge, 2005.
- Mark Bevir. *Key concepts in Governance*. Los Angeles, Sage, 2013.
- Ronald D. Brunner et al. *Adaptive Governance*. Integrating Science, Policy, and Decision Making. New York, University of Columbia Press, 2005.
- Richard P. Chait, William P. Ryan, Barbara E. Taylor. *Governance as leadership*. Hoboken (NJ), Wiley & Sons, 2005.
- Annie Chaloux (dir.). *L'action publique environnementale au Québec*. Entre local et mondial. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2017.
- Philippe Moreau Defarges, *La gouvernance*. Paris, PUF, 2003.
- T. Donaldson, L. Preston. "The stakeholder theory of the modern corporation: Concepts, evidence and implications". *Academy of Management Review* 20, 1995, 65-91.
- Rudolf Dolzer, Mathias Herdegen, Bernhard Vogel (hrsb). *Good Governance*. Gute Regierungsführung in 21. Jahrhundert. Freiburg, Herder, 2007.
- Jean-Marc Fontan, Juan-Luis Klein, Diane-G. Tremblay. « Mobilisation communautaire et gouvernance locale : le technopôle Angus », *Politique et société*, no. Sp. Gouvernance et Société civile, vol 20 no 2-3, 2001, 69-88.
- Robert E. Freeman. *Strategic Management: A stakeholder approach*. Boston, Pitman, 1984.
- Andrew L. Friedman, S. Miles. *Developing Stakeholder Theory*. *Journal of Management Studies*, v. 39 no 1, 2002, 1-21.
- Andrew L. Friedman, Samantha Miles. *Stakeholders: Theory and Practice*. Oxford, Oxford University Press, 2006.
- Jean-Pierre Gaudin. *La démocratie participative*. Paris, Armand Colin, 2013.
- Jean-Pierre Gaudin. *Pourquoi la gouvernance?* Paris, Presses de Sciences Po, 2002.
- Marc Girard. *La gouvernance: une synthèse*. Montréal, Éditions JFD, 2012.
- Guy Hermet, Ali Kazangicil et Jean-François Prud'homme (dir.). *La gouvernance*. Un concept et ses applications. Paris, Karthala, 2005.

- Jan Kooiman et al. “Interactive Governance and Governability: An Introduction”, *Journal of Transdisciplinary Environmental Studies*, v. 7 no. 1, 2008, p. 1-11.
- Kenneth J. Meier, Laurence J. O’Toole Jr. *Bureaucracy in a Democratic State. A Governance Perspective*. Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2006.
- Jacques Mistral (dir.). *le G20 et la nouvelle gouvernance économique mondiale*. Paris, PUF, 2011.
- Elinor Ostrom, *Governing the Commons*. The evolution of institutions for collective action. New York, Cambridge University Press, 1990. – Tr.: *Gouvernance des biens communs*. Bruxelles, De Boeck, 2010.
- Elinor Ostrom, Thomas Dietz et alii., *The Drama of the Commons*. Washington (D.C.), National Academy Press, 2002.
- Gilles Paquet. *Gouvernance collaborative*. Un antimanuel. Montréal, Liber, 2011.
- Gilles Paquet. *Gouvernance, mode d’emploi*. Montréal, Liber, 2008.
- Gilles Paquet. *Gouvernance corporative*. Une entrée en matières. Ottawa, Invenire, 2013.
- Christopher Pollitt. *The Essential Public Manager*. Maidenhead (UK), Open University Press, 2011.
- James R. Taylor, “Coorientation: A conceptual Framework”, dans Cooren, F., Taylor, J. R., Van Every, E (ed.). *Communication as Organizing*. Empirical and Theoretical Explorations in the Dynamic of Text and Conversation. Mahwah (NJ), Lawrence Erlbaum ed., 2006, 141-156.
- Daniel Weinstock, «Que cache le terme “gouvernance”?» *Découvrir*, revue de l’Acfas, en ligne : <http://www.acfas.ca/publications/decouvrir/2012/04/cache-terme-gouvernance>, 2012.

2 – Gouvernance environnementale

- Krister Andersson, Gustavo Gordillo de Anda, Frank Van Laerhoven. *Local Governments and Rural Development*. Comparing Lessons from Brazil, Chile, Mexico, and Peru. Tucson, The University of Arizona Press, 2009.
- Derek Armitage, Ryan Plummer (ed.). *Adaptive Capacity and Environmental Governance*. Berlin, Springer, 2010.
- Karen Bakker. *Privatizing Water. Governance failure and the World’s urban water crisis*. Ithaca, Cornell University Press, 2010.
- John Barry, Robyn Eckersley (ed.). *The State and the Global Ecological Crisis*. Cambridge (Ma), MIT Press, 2005.
- André Beauchamp. *Environnement et consensus social*. Montréal, Éditions l’Essentiel, 1997.
- Guy Bessette, « Faciliter le dialogue, l’apprentissage et la participation. Pour une meilleure gestion de ressources naturelles », dans Guy Bessette (dir.). *Eau, terre et vie*. Communication participative pour le développement et gestion des ressources naturelles. Sainte-Foy et Paris, PUL-L’Harmattan, CRDI, 2007, 13-51.
- Frank Biermann, Philipp Pattberg, Fariborz Zelli. *Global Climate Governance Beyond 2012*. Architecture, Agency and Adaptation. Cambridge, Cambridge University Press, 2010.
- Luc Boyer, Marielle Guille. *L’environnement : comprendre et gérer*. Colombelles (Fr.), Éditions Management et Société, 2006.
- Helmut Breitmeier, Oran R. Young, Michael Zurn. *Analyzing International Environmental Regimes*. From Case Study to Database. Cambridge, MIT Press, 2006.
- Alexandre Brun et Frédéric Lasserre (dir.). *Politiques de l’eau*. Grands principes et réalités locales. Sainte-Foy, Presses de l’Université du Québec, 2006.
- Ronald D. Brunner, Amanda H. Lynch. *Adaptive Governance and Climate Change*. Boston, American Meteorological Society, 2010.
- Catherine Choquette, Alain Létourneau, (dir.). *Vers une gouvernance de l’eau au Québec*.

- Sainte-Foy, Éditions Multimondes, 2008.
- Ken Conca. *Governing Water*. Contentious Transnational Politics and Global Institution Building. Cambridge (Ma), MIT Press, 2006.
 - Rafael Encinas de Munagorri (dir.). *Expertise et gouvernance du changement climatique*. Paris, LGDJ, 2009.
 - Andrew Dobson. *Green Political Thought*. Londres et New York, Routledge, 42007 (1999).
 - J.-P. Evans. *Environmental Governance*. Londres, Routledge, 2012.
 - Éric Duchemin (éd.). *La gouvernance à l'épreuve des enjeux environnementaux et des exigences démocratiques*. Montréal, Éditions Vertigo, 2011.
 - Robert F. Durant, Daniel J. Fiorino & Rosemary O'Leary, *Environmental Governance Reconsidered*. Challenges, Choices, and opportunities. Cambridge, MIT Press, 2004.
 - Corinne Gendron et Jean-Guy Vaillancourt. *Développement durable et participation publique*. De la contestation écologiste aux défis de la gouvernance. Montréal, PUM, 2003.
 - Olivier Godard (dir.). *Le principe de précaution dans la conduite des affaires humaines*. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme-INRA, 1997.
 - Garrett Hardin, « The Tragedy of the Commons », *Science*, Vol. 162, No. 3859 (December 13, 1968), pp. 1243-1248. (disponible en ligne).
 - David Hel, Angus Hervey, Marika Theros (ed.). *The Governance of Climate Change*. Cience, Economics, Politics & Ethics. New York, Polity, 2011.
 - Robert Henson, *The Rough Guide to Climate Change*. The symptoms – the science – the solutions. Rough Guides, Londres et New York, 2006.
 - Jörg Kneiling, Walter Leal Filho (ed.). *Climate Change Governance*. Berlin, Springer, 2013.
 - Catherine Larrère, « Développement durable: quelques points litigieux », *Les Ateliers de l'éthique*, vol. 1 no. 2, automne 2006, 9-18.
 - Pierre Lascoumes. *Action publique et environnement*. Paris, Que sais-je?, 2012.
 - Alain Létourneau, « Gouvernance environnementale : la place de la communication », *Agence Science-Presse*, novembre 2016,
<http://www.sciencepresse.qc.ca/blogue/2016/11/06/gouvernance-environnementale-place-communication>. Texte également disponible sur *Medium* :
<https://medium.com/@SciencePresse/gouvernance-environnementale-la-place-de-la-communication-8a64ff271f1d#.f3lodo1k5> .
 - Alain Létourneau. « O problema da expertise e as questões da governança ambiental », *Scientiae Studia*, Sao Paulo, v. 12 no. 3, p. 535-48, 2014. (traduction par P. J. Smith de « Problématique de l'expertise et questions de gouvernance environnementale », conférence donnée à Curitiba (Brésil) en 2013).
 - Alain Létourneau. « Les normativités en gouvernance : cas spécifique de l'environnement », dans M. Maesschalck (ed.). *Éthique et gouvernance*. Les enjeux actuels d'une philosophie des normes. Georg Olms Verlag, Hildesheim-Zurich-New York, 2009, p.221-236.
 - Tim Lewens (ed.) *Risk*. Philosophical Perspectives. New York et Londres, Routledge, 2007.
 - Roy J. Lewicki, Barbara Gray et Michael Elliott. *Making Sense of Intractable Environmental Conflicts*. Frames and Cases. Washington, Island Press, 2003.
 - Melissa Marschke. *Life, Fish, and Mangroves*. Resource governance in coastal Cambodia. Ottawa, University of Ottawa Press, 2012.
 - Nicolas Milot, Alain Létourneau et Laurent Lepage. « La gestion de l'eau par bassin versant au Québec : d'une théorie à sa pratique par les acteurs locaux », *Territoire en mouvement*. Revue de géographie et aménagement [En ligne], 25-26 | 2015, mis en ligne le 31 mars 2015, consulté le 21 avril 2015. <http://tem.revues.org/2803> ; DOI : 10.4000/tem.2803

- Takeshi Murota, Ken Takeshita (ed.). *Local Commons and Democratic Environmental Governance*. Tokyo, United Nations University Press, 2013.
- Madiodo Niasse, Alejandro Iza et al. *La gouvernance de l'eau en Afrique de l'Ouest*. Water Governance in West Africa. Cambridge (GB), UICN, 2004. (en ligne).
- Edward A. Parson (dir.). *Gérer l'environnement*. (= Governing the Environment) Montréal, PUM, 2001.
- Sylvie Paquerot, *Un monde sans gouvernail*. Enjeux de l'eau douce. Montréal, Éditions Athéna, 2005.
- Alain Rajotte, « Évolution de la réglementation environnementale : les ambiguïtés des stratégies réglementaires des secteurs industriels », dans C. Gendron et J.-G. Vaillancourt (dir.), *Environnement et sciences sociales*. Les défis de l'interdisciplinarité. Sainte-Foy, PUL, 2007, p. 205-227.
- Isabelle Thomas, Antonio Da Cunha. *La ville résiliente*. Comment la construire? Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2017.
- Marie-France B.-Turcotte, Anne Salmon (dir.). *Responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise*. Sainte-Foy, PUQ, 2005.
- Jean-Michel Valantin. *Écologie et gouvernance mondiale*. Paris, Autrement, 2007.
- Oran R. Young. *On Environmental Governance*. Sustainability, Efficiency, and Equity. Oxon (UK), Taylor & Francis, 2013.

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>.

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées.

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.